



Conseil économique et social

Distr. générale
27 avril 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Aperçu général de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (2018)

Note du Secrétariat général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (2018).



Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

(Original : anglais, arabe et français)

Résumé

La croissance économique de l'Afrique s'est légèrement redressée en 2017, après avoir connu, en 2016, son niveau le plus bas depuis le début du siècle. Elle a bénéficié de la légère hausse des prix des produits de base et d'une amélioration des conditions intérieures, toutes deux soutenues par une meilleure gestion macroéconomique. La reprise de la croissance a été tirée par la hausse de la consommation privée et l'accroissement des investissements, malgré les conditions météorologiques défavorables et la fragilité de la conjoncture économique mondiale, qui ont nui à certains pays. Les déficits budgétaires ont diminué grâce à l'assainissement des finances publiques, qui témoigne d'un engagement constant en faveur de pratiques de gestion macroéconomique saines. Toutefois, des déficits budgétaires relativement élevés, conjugués aux dépréciations des taux de change, ont exercé une pression sur le niveau croissant de la dette publique dans certains pays.

La politique monétaire a varié d'un pays africain à l'autre, les taux d'intérêt ayant légèrement baissé par rapport à leur niveau de 2016. Certains pays, prenant en compte l'amélioration des perspectives inflationnistes, ont réduit leurs taux d'intérêt pour stimuler la demande et la croissance, tandis que d'autres les ont relevés pour tenter de freiner l'inflation après la dévaluation de leur monnaie.

En dépit de la forte croissance observée dans la plupart des pays d'Afrique depuis le début des années 2000, la réduction de la pauvreté a progressé lentement et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté sur le continent est resté quasiment constant depuis 2002. Parmi les facteurs contribuant à cette situation, on peut notamment citer les inégalités initiales marquées et l'accroissement rapide de la population. Avec un coefficient de Gini de 0,44 en moyenne au niveau national, l'Afrique occupe la deuxième place pour ce qui est du niveau d'inégalité dans le monde. Elle présente par ailleurs le taux de croissance démographique le plus rapide de la planète. La forte mobilisation en faveur de l'éducation universelle au cours des 20 dernières années a permis de scolariser presque tous les enfants et de parvenir pratiquement à la parité des sexes dans l'enseignement primaire. Les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire ont été largement réduites. Il reste toutefois des écarts considérables d'une sous-région à l'autre en termes d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur. Les faibles niveaux d'éducation, conjugués à de mauvaises conditions de travail et de faibles niveaux de rémunération, limitent les possibilités offertes aux femmes d'être équitablement rétribuées pour leur travail. La croissance devrait rebondir en 2018, tirée principalement par la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente par la vigueur de la demande intérieure, soutenue par l'accroissement des investissements publics et privés. Toutefois, la lente reprise de la croissance dans les économies avancées et émergentes et le resserrement des marchés financiers des économies développées, de même que les chocs climatiques, restent des facteurs de risque pour le continent. L'évolution récente de l'économie mondiale montre que la dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de produits de base n'est pas tenable, d'où l'appel à la diversification des économies africaines et au renforcement des efforts visant à favoriser la création de valeur ajoutée par l'industrialisation et la transformation structurelle des économies.

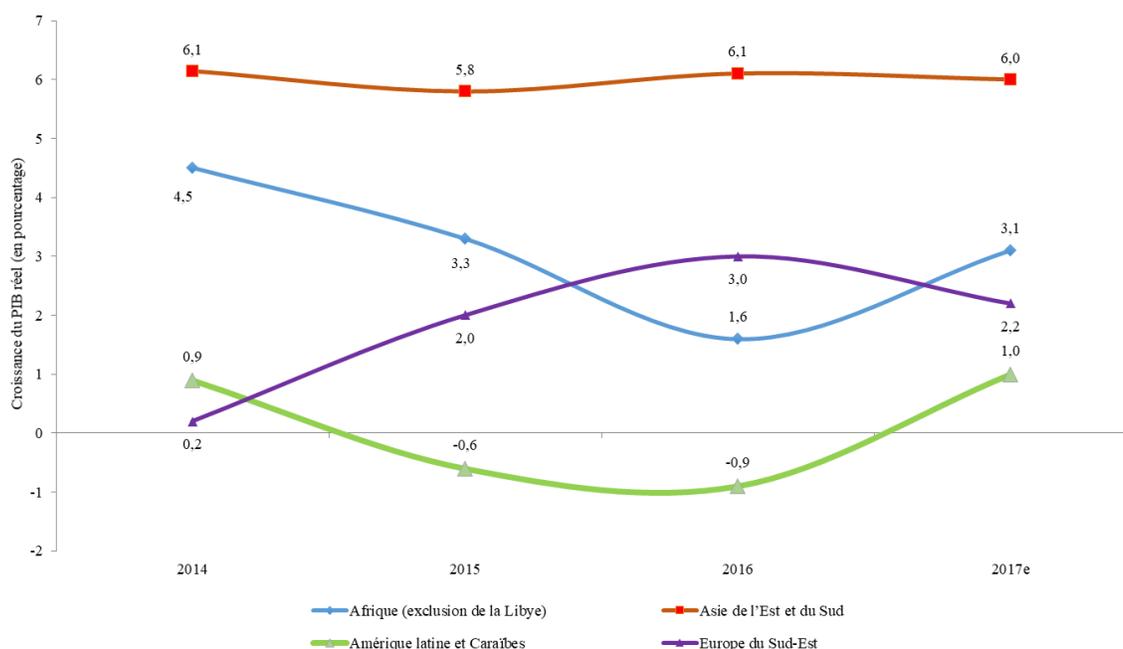
Table des matières

	<i>Page</i>
I. Reprise de la croissance en 2017	4
II. Amélioration de la performance commerciale de l’Afrique.	10
III. Perspectives de croissance positives à moyen terme, risques et incertitudes	15
IV. Évolution récente de la situation sociale	15
V. Conclusions et incidences sur les politiques	20

I. Reprise de la croissance en 2017

1. La croissance économique en Afrique s'est légèrement redressée en 2017, atteignant un taux de 3,1 %¹, après avoir connu son niveau le plus bas (1,7 %) en 2016, depuis le début du siècle. L'Afrique est la région ayant la croissance la plus soutenue après l'Asie de l'Est et du Sud (6 %), suivie de l'Europe du Sud-Est (2,5 %) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (1 %) (voir fig. I).

Figure I
Croissance économique en Afrique et dans les régions en développement, 2014-2017



Source : Calculs basés sur les données du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2017).

Note : e = estimations.

2. L'Afrique a bénéficié de la légère hausse des prix des produits de base et de l'amélioration de la situation intérieure, renforcées par une meilleure gestion macroéconomique. La reprise de la croissance est tirée par la hausse de la consommation privée et l'accroissement des investissements, malgré les cours relativement bas des produits de base, les conditions climatiques défavorables et la fragilité de la conjoncture économique mondiale qui ont nui à certains pays. La reprise de certaines grandes économies (Angola, Maroc ou Nigéria) et la poursuite d'une croissance vigoureuse dans d'autres (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana ou République-Unie de Tanzanie) ont soutenu la performance du continent. Néanmoins, la faible croissance enregistrée dans les grandes économies a atténué la croissance du continent, dont celle du Nigéria (0,9 %) et de l'Afrique du Sud (0,6 %).

3. Toutefois, les taux de croissance enregistrés en 2016 et en 2017 sont inférieurs à celui de 7 % ciblé par les objectifs de développement durable et ne pourraient pas réduire sensiblement la pauvreté sur le continent, où 41 % de la population vit en

¹ À l'exclusion de la Lybie.

dessous du seuil de pauvreté². Il faudrait donc redoubler d'efforts pour relancer la croissance en soulignant l'importance des mesures de promotion d'une croissance partagée, notamment par la transformation structurelle et la création d'emplois. Afin d'améliorer la performance économique de l'Afrique et d'atteindre le taux de 7 % indiqué plus haut, il convient de renforcer la demande intérieure. Les dépenses publiques en matière d'infrastructure doivent être activement augmentées pour combler le déficit d'infrastructures en Afrique. L'augmentation de l'investissement public ne devrait pas entraîner une nouvelle détérioration des soldes budgétaires et les gouvernements africains doivent poursuivre les efforts tendant à assainir leur situation financière. Le renforcement de l'administration fiscale, la lutte contre les sorties de capitaux illicites et l'exploitation des liquidités excédentaires du secteur bancaire sont des sources potentielles de financement des investissements publics, en particulier dans les infrastructures.

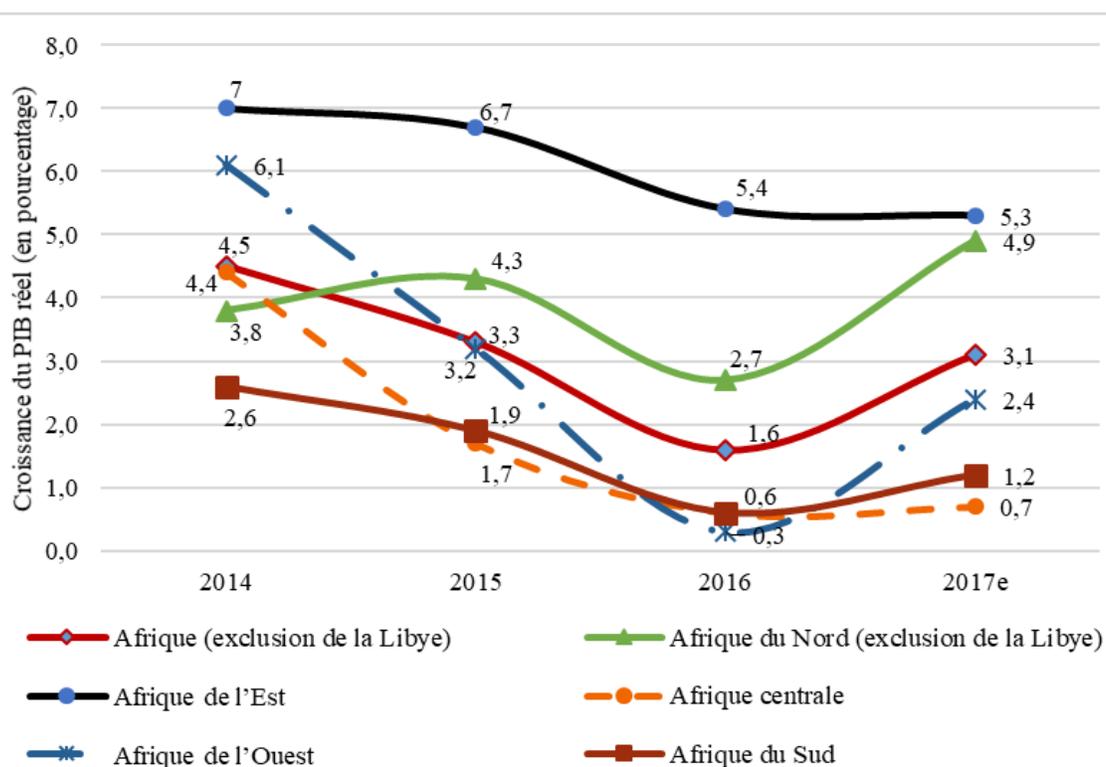
A. Reprise de la croissance dans la plupart des sous-régions

4. L'Afrique de l'Est reste en tête, affichant un taux de croissance annuel de 5,3 % en 2017, suivie de l'Afrique du Nord : 4,9 %, de l'Afrique de l'Ouest : 2,4 %, de l'Afrique australe : 1,2 % et de l'Afrique centrale (0,7 %) (voir fig. II). En Afrique de l'Est, la croissance est tirée par la forte consommation privée, l'augmentation des investissements et des dépenses publiques en infrastructures (notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports), notamment en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda ou en Tanzanie. En Afrique du Nord, elle continue d'être tirée par la production agricole au Maroc et au Soudan. L'Égypte s'est engagée dans un vaste programme de réformes économiques comprenant des mesures d'assainissement des finances publiques et des réformes de l'environnement des entreprises.

5. La croissance en Afrique centrale est soutenue par celle du Cameroun, tirée par des dépenses publiques soutenues et une demande extérieure en hausse. En République centrafricaine, elle a bénéficié d'une légère augmentation de la consommation privée et publique tandis qu'en République du Congo, elle est maintenue par un modeste investissement public dans les infrastructures. La Guinée équatoriale et le Gabon se sont remis de la décélération de la croissance l'année dernière due à la baisse des prix du pétrole, tandis que Sao Tomé-et-Principe continue de connaître une croissance saine, grâce aux améliorations apportées dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme.

² Voir Katleen Beegle *et al.*, *Poverty in a Rising Africa*, (Washington, Banque mondiale, 2016).

Figure II
Croissance économique par sous-région, 2014-2017



Source : Calculs basés sur les données du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2017).

Note : e= estimations.

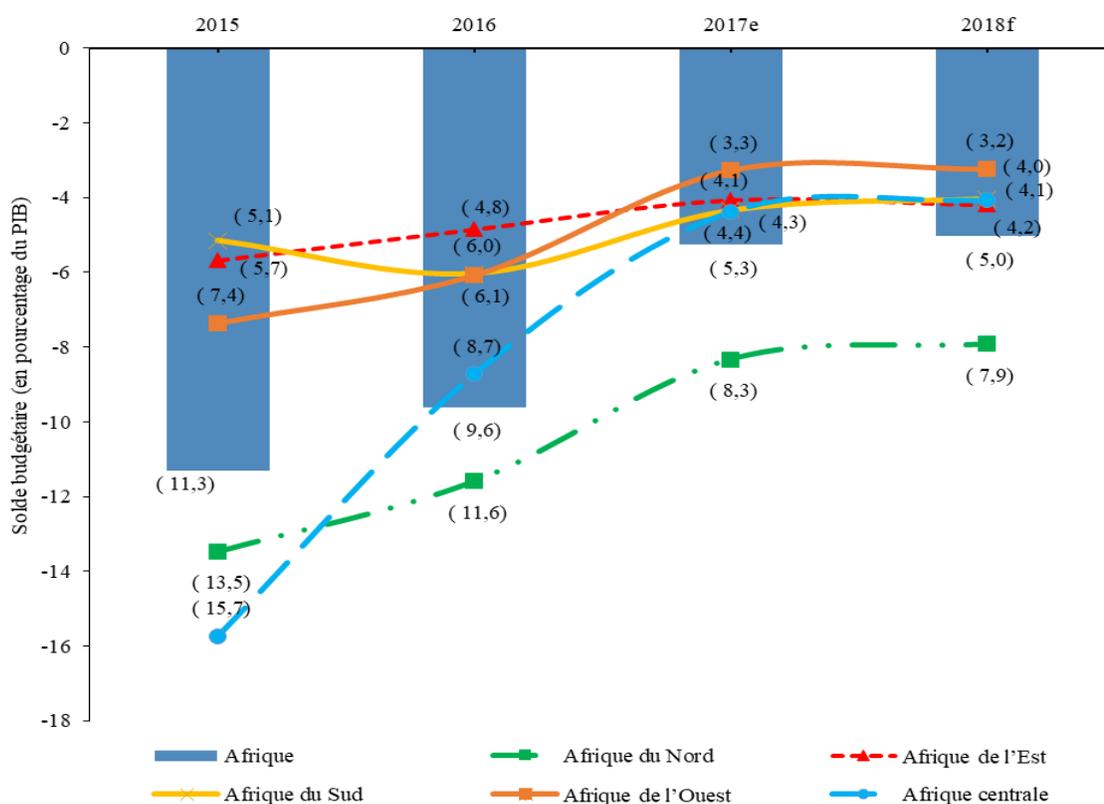
6. En Afrique de l'Ouest, le Nigéria a enregistré un taux de croissance de 0,8 % – alors que le pays lançait son plan de relance économique et de croissance pour 2017-2020, comprenant des réformes visant à diversifier l'économie – grâce à l'accroissement des exportations de pétrole. Des pays tels que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal, ont été les principaux moteurs de la croissance sous-régionale, qui est passée de 0,2% en 2016 à 2,2% en 2017. Celle-ci y est due à une hausse de la consommation privée et publique et à l'amélioration des exportations de pétrole.

7. La croissance en Afrique australe est passée de 0,7 % en 2016 à 1,4 %, ce qui illustre la reprise dans les grandes économies de la sous-région telles que l'Angola (elle est tirée par la hausse de la consommation privée et publique) et la faible croissance en Afrique du Sud. La reprise de la production agricole après une période de sécheresse a contribué à réduire l'inflation dans la sous-région, parallèlement à l'assouplissement de la politique monétaire dans la plupart des pays.

B. Le déficit budgétaire de l'Afrique est élevé, mais montre des signes positifs de diminution

8. Le ratio déficit budgétaire/produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique a diminué en raison de l'assainissement des finances publiques par la réduction des dépenses budgétaires et l'augmentation des impôts ou la création de nouvelles taxes. Le déficit budgétaire a baissé de 0,7 point de pourcentage, passant de 5,9 % en 2016 à 5,2 % en 2017, et il devrait encore diminuer et s'établir à 4,9 % en 2018. Bien que les facteurs expliquant le déficit budgétaire varient d'un pays à l'autre, cette tendance témoigne d'un engagement constant en faveur de pratiques de gestion macroéconomique saines grâce à un assainissement des finances publiques soutenu par la légère reprise des prix des matières premières depuis le début de 2016. Toutes les sous-régions et tous les groupes économiques ont enregistré une amélioration de leur situation financière en 2017, tendance qui devrait se poursuivre en 2018 (voir figure III). Toutefois, dans certains pays, le déficit budgétaire s'est creusé en raison de l'augmentation des dépenses publiques, en particulier pour le développement des infrastructures.

Figure III
Déficit budgétaire en Afrique, 2015 – 2018



Source : Calculs de la CEA établis d'après la base de données (2017) de l'Economist Intelligence Unit, voir www.eiu.com (2017).

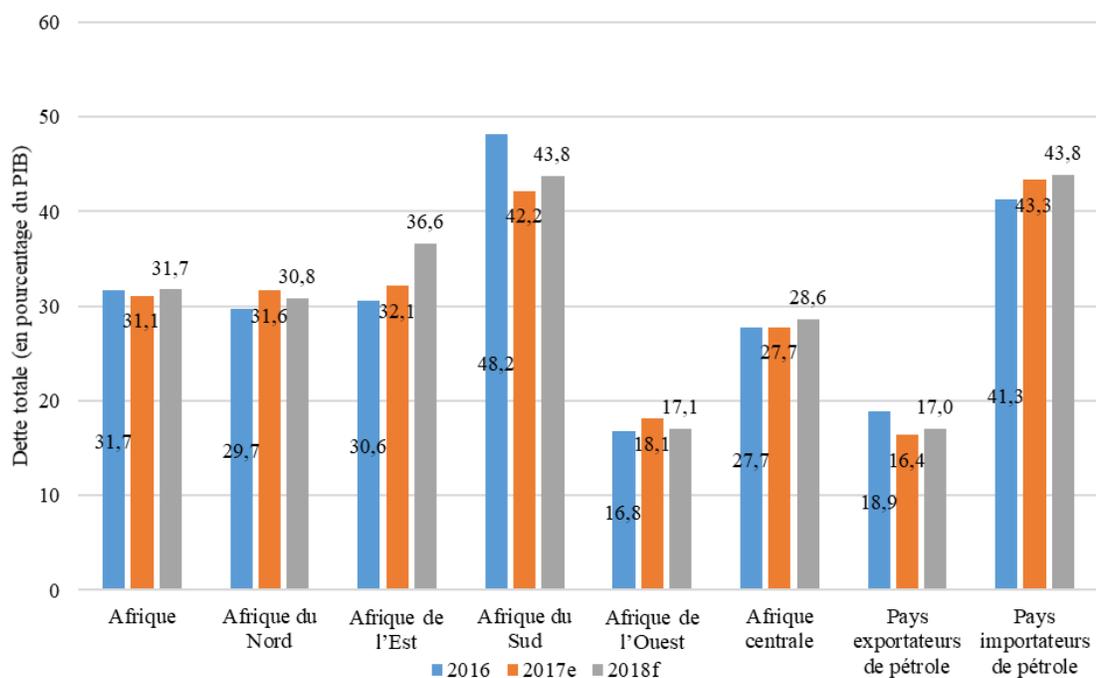
Note : e = estimations ; p = prévisions.

9. Il est important pour de nombreux pays d'améliorer leur administration fiscale. Selon un rapport du Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), les pays africains ont en moyenne un coefficient de pression fiscale de 19,1 %, inférieur à celui

de l'Amérique latine et des Caraïbes (22,8 %). Même s'ils ont accompli des progrès notables pour porter ce coefficient de 5 % en moyenne depuis 2000³, ils continuent de faire face au défi que posent l'importance du secteur informel et l'étroitesse de l'assiette fiscale. Les gouvernements doivent donc concevoir et mettre en œuvre des stratégies cohérentes et intégrées pour faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle.

10. Des déficits budgétaires relativement élevés, conjugués aux dépréciations des taux de change, ont exercé une pression sur le niveau croissant de la dette publique de certains pays, puisque le ratio dette totale/produit intérieur brut de l'Afrique est d'environ 32 %. Il est supérieur à 40 % en Afrique australe et dans les pays importateurs de pétrole. D'importants emprunts non concessionnels aux fins du développement de l'infrastructure ont entraîné des coûts élevés du service de la dette dans plusieurs pays, comme le Botswana et le Mozambique.

Figure IV
Ratio dette totale/PIB, 2016-2018



Source : Calculs de la CEA établis d'après la base de données (2017) de l'Economist Intelligence Unit, voir www.eiu.com.

Note : e = estimations.

11. Toutefois, ce tableau global masque le niveau d'endettement important de 13 pays, dont trois États insulaires où le ratio dette/PIB est supérieur à 100 % (Cabo Verde : 111 %, Maurice : 117,5 % et Seychelles : 165 %) ; quatre où le ratio est compris entre 76 % et 100 % (Djibouti : 80 %, Mauritanie : 75,4 %, Sao Tomé-et-Principe : 84 % et Tunisie : 79 %) ; six autres pays où il se situe entre 50 % et 75 % (Gambie : 69 %, Ghana : 52 %, Libéria : 51 %, Namibie : 60 %, Sénégal : 53 % et

³ Forum africain sur l'administration fiscale, 2017, « Perspectives fiscales africaines ». Accessible à l'adresse : <https://www.ataftax.org/en/products-services/african-tax-outlook>.

Zimbabwe : 69 %)⁴. L'augmentation du niveau de la dette publique, la dépréciation des monnaies et le recours croissant aux emprunts non concessionnels pour le développement des infrastructures font grimper rapidement les coûts du service de la dette, ce qui réduit la marge de manœuvre budgétaire des pays concernés.

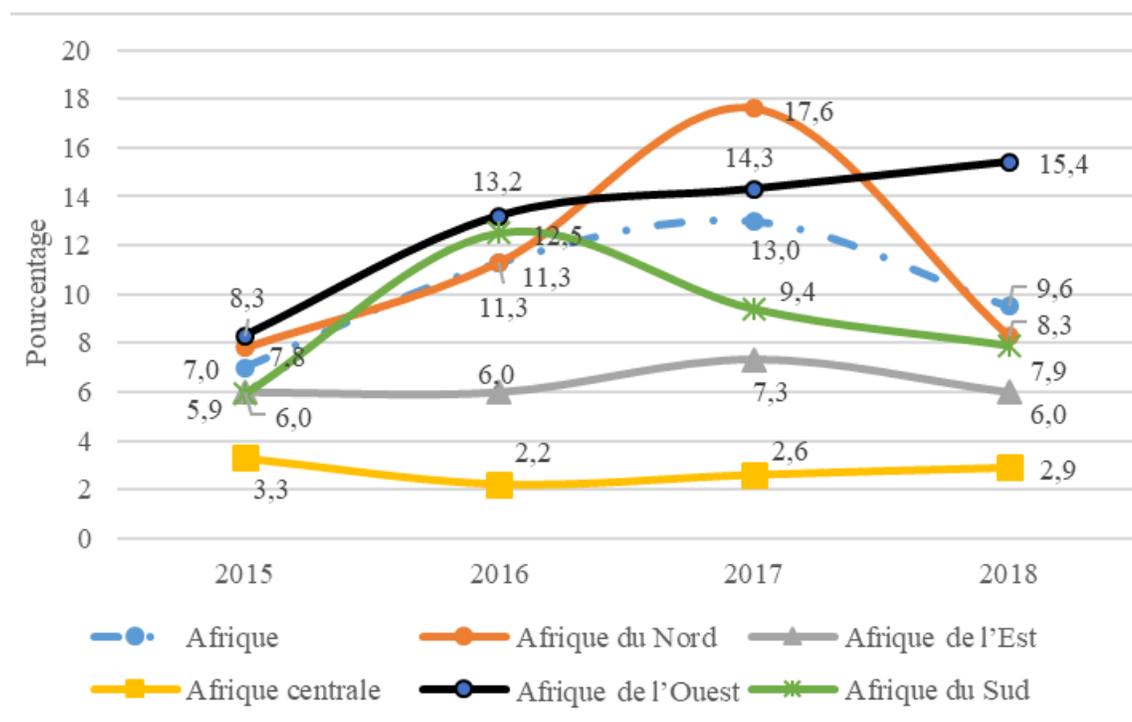
C. L'orientation de la politique monétaire varie d'un pays africain à l'autre

12. La politique monétaire a varié d'un pays africain à l'autre en 2017, les taux d'intérêt ayant légèrement baissé par rapport à leur niveau de 2016. Cette baisse a permis à plusieurs pays, dont l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie, de réduire leur taux d'intérêt. D'autres tels que l'Afrique du Sud, le Ghana et le Malawi ont réduit le leur en raison des perspectives d'amélioration de l'inflation afin de stimuler la demande et la croissance. D'autres, comme l'Algérie, l'Angola, le Kenya, la Mauritanie et le Maroc l'ont maintenu au niveau atteint en 2016. Les pays membres de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont continué de maintenir le leur à 2,5 % depuis septembre 2013. Toutefois, des pays tels que l'Égypte, l'Éthiopie, la Tunisie et ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont relevé leur taux d'intérêt en 2017 pour tenter de freiner l'inflation après la dévaluation de leur monnaie. La politique monétaire en Afrique est principalement guidée par les fluctuations de la balance des paiements, ce qui ne permet guère aux décideurs d'y recourir pour parvenir au développement durable.

13. L'inflation reste élevée en Afrique, atteignant 13 % en 2017 contre 11,3 % en 2016, principalement sous l'effet de la hausse des prix du pétrole et des dévaluations monétaires qui ont fait grimper le coût des importations et exacerbé les pressions inflationnistes, malgré l'augmentation de la production agricole dans certains pays, notamment en Afrique australe (voir figure V). L'inflation reste relativement faible dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), reflétant leur ancrage stable à l'euro.

⁴ Calculs de la CEA établis d'après la base de données (2017) de l'Economist Intelligence Unit, voir www.eiu.com.

Figure V
Inflation par sous-région, 2015-2018



Source : Calculs basés sur les données du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2017) et Economist Intelligence Unit EIU (2017).

Note : 2017 = estimations ; 2018 = prévisions.

14. Malgré les dévaluations qui ont entraîné des taux d'inflation élevés dans plusieurs grandes économies africaines dont l'Angola, l'Égypte et le Nigéria, la forte volatilité des taux de change caractérisant beaucoup de monnaies africaines en 2016 s'est affaiblie, occasionnant une plus grande stabilité des monnaies en 2017 et l'augmentation des exportations. Toutefois, les monnaies locales demeurent vulnérables à des risques accrus à l'échelle mondiale, notamment les faibles cours mondiaux des produits de base, la lente reprise de la croissance dans les pays émergents et développés et le resserrement des marchés financiers mondiaux.

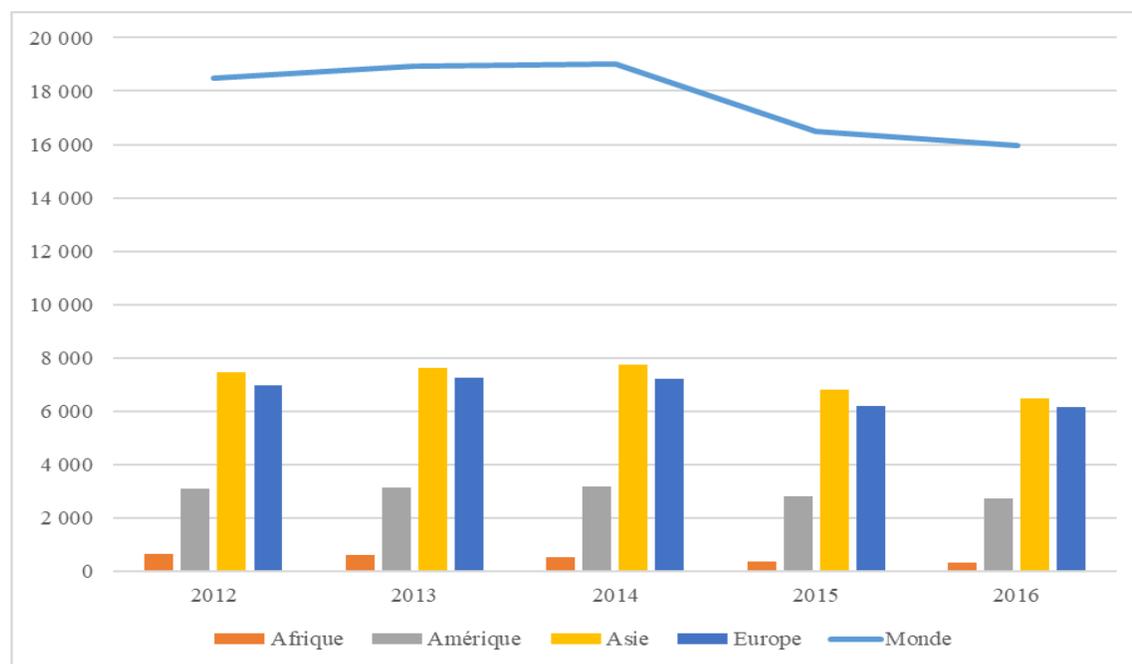
II. Amélioration de la performance commerciale de l'Afrique

15. Les exportations de marchandises de l'Afrique ont augmenté de 8,9 % en 2017, soit le double du taux de croissance du commerce mondial (4,3 %), en raison de la reprise de l'économie mondiale, en particulier celle des partenaires commerciaux de l'Afrique et de la reprise générale du commerce mondial (voir figure VI)⁵. Les exportations mondiales de marchandises se sont redressées à la suite de la crise financière mondiale, mais depuis 2014, cette tendance s'est inversée, l'Afrique enregistrant des baisses importantes par rapport à d'autres régions. Les exportations africaines de marchandises ont diminué respectivement de 29,6 % et 11,5 % en 2015 et 2016, contre 10,9 % et 3,7 % en Amérique, 12 % et 4,5 % en Asie et 14 % et 1,3 %

⁵ *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, New York, 2017).

en Europe. Ce ralentissement s'explique en grande partie par l'effondrement des cours mondiaux des produits de base entre 2014 et 2015, en particulier ceux du pétrole. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales a continué de diminuer, passant de 2,9 % en 2014 à 2,2 % en 2016.

Figure VI
Exportations de marchandises par région (en milliards de dollars des États-Unis), 2012-2016



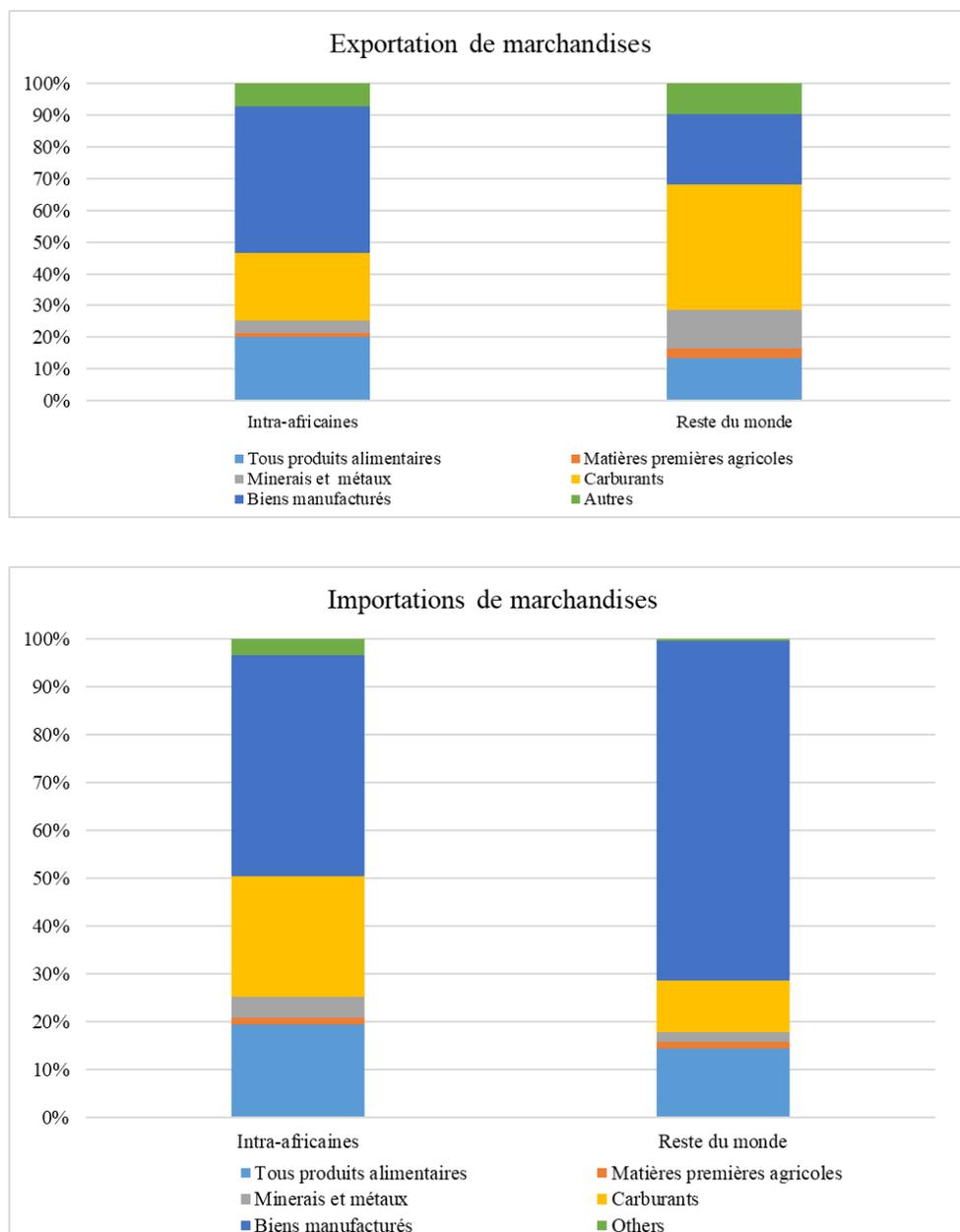
Source : Calculs de la CEA basés sur ceux de la CNUCED, 2017⁶.

16. Les importations ont également diminué (mais pas assez pour réduire le déficit commercial qui s'est creusé), sous l'effet du fléchissement continu des recettes liées aux produits de base, de la dépréciation des monnaies nationales et du niveau modéré de l'investissement. Cette situation a conduit à un recul ces dernières années des importations de marchandises africaines qui sont passées de 642,2 milliards de dollars des États-Unis en 2014 à 500,8 milliards de dollars en 2016. Cependant, les exportations se sont contractées beaucoup plus fortement que les importations au cours de la période, ce qui a contribué à creuser le déficit commercial de la région. Le solde de la balance commerciale de l'Afrique est passé d'un excédent de 24 milliards de dollars des États-Unis en 2012 à un déficit de 86,9 milliards de dollars en 2014 et de 154,9 milliards en 2016.

17. Toutefois, la part des produits manufacturés dans les exportations totales de l'Afrique est restée relativement stable : 24,3 % en 1996 et 26,7 % en 2016. La figure VII montre que les exportations intra-africaines sont relativement plus diversifiées et industrialisées que celles destinées au reste du monde et offrent ainsi une excellente occasion de mise à niveau industrielle. Il est donc nécessaire de poursuivre la diversification et la transformation structurelle pour mieux soutenir l'industrialisation du continent par le biais du commerce.

⁶ UNCTADStat, base de données. Disponible à l'adresse : <http://unctadstat.unctad.org/FR/>.

Figure VII
Exportations et importations de marchandises de l'Afrique, parts des produits (en pourcentage) – 2016



Source : Calculs de la CEA basés sur ceux de la CNUCED, 2017.

18. Les exportations africaines de services ont également chuté, passant de 105,8 milliards de dollars des États-Unis en 2014 à 101,4 milliards de dollars en 2015, puis à 95,7 milliards en 2016. Elles continuent d'être dominées par les voyages, les transports et les autres services aux entreprises, qui représentent respectivement 35,3 %, 26,4 % et 14,2 % des exportations.

A. La Zone de libre-échange continentale africaine progresse considérablement

19. La 25^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine s'est tenue le 15 juin 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud). Elle a marqué le début des négociations sur l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et constitué une étape décisive pour la réalisation de l'intégration régionale et la mise en œuvre des programmes de développement de l'Afrique. L'intention était que cet accord, une fois conclu, soit davantage qu'un accord commercial traditionnel de réductions tarifaires : il inclurait également les services, la concurrence et la propriété intellectuelle. La première phase des négociations devait porter sur les biens et services, et la deuxième sur la concurrence et les droits de propriété intellectuelle. Au moment où le présent rapport était mis sous presse, la première phase des négociations était très avancée.

20. Grâce à l'assistance technique de la CEA, la Commission de l'Union africaine a élaboré un projet d'accord type s'inspirant des instruments juridiques et des approches existant en Afrique. Cet accord a été modifié et amélioré lors de plusieurs réunions du Forum de négociation de la ZLECA, notamment la sixième, tenue à Niamey du 5 au 10 juin 2017, et suivie de la troisième réunion des ministres africains du commerce (Niamey, 15 et 16 juin 2017), au cours de laquelle ont été adoptées les modalités concernant les biens et les services. Ces modalités doivent constituer le cadre qui détermine la forme, la structure et l'ambition de la zone de libre-échange continentale africaine et qui forme l'épine dorsale de l'accès final au marché et le calendrier des engagements en matière de commerce des services. Dans sa forme actuelle, le projet d'accord prévoit des dispositions sur les mesures correctives commerciales, un traitement spécial et différencié pour les pays les moins avancés, la protection des industries naissantes et un engagement à coopérer dans les domaines des barrières non tarifaires et des obstacles techniques au commerce, ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires. À leur troisième réunion, les ministres africains du commerce ont chargé la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la CEA et la CNUCED, de mener des études pour déterminer les critères devant régir la désignation des produits sensibles et des listes d'exclusions.

21. À ses septième et huitième réunions, le Forum de négociation a adopté des conclusions qui ont été examinées lors de la quatrième réunion des ministres africains du commerce en décembre 2017. À cette même réunion, les ministres ont approuvé l'accord-cadre de la ZLECA – qui porte création des structures de gouvernance et autres dispositions institutionnelles – et le protocole relatif au commerce des services. Ils ont ensuite chargé le Forum de négociation, à sa sixième réunion, de parachever, en mars 2018 au plus tard, les travaux restant à accomplir au sujet du commerce de biens et du règlement des différends. À ses neuvième et dixième réunions, tenues respectivement à Addis-Abeba en février 2018 et à Kigali en mars 2018, le Forum de négociation a finalisé le protocole relatif au règlement des différends et a résolu les questions en suspens dans les protocoles relatifs au commerce des biens et des services. Au dixième Sommet extraordinaire de l'Union africaine tenu à Kigali le 21 mars 2018, 50 pays africains ont signé soit l'Accord portant création de la ZLECA, soit la Déclaration de Kigali par laquelle ils s'engagent à signer l'Accord une fois menées à terme les procédures d'examen requises au niveau national. Parmi ces 50 pays, 44 ont signé l'Accord.

B. Des ressources considérables sont nécessaires pour financer le développement de l'Afrique

22. Les pays africains ont besoin d'un investissement colossal pour financer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Pour atteindre seulement le premier objectif de développement durable, c'est-à-dire mettre fin à l'extrême pauvreté sur le continent d'ici à 2030, l'Afrique doit parvenir à un ratio investissements/produit intérieur brut et un ratio déficit de financement/PIB respectivement de 87,5 % et 65,6 % par an entre 2015 et 2030⁷. Selon des estimations de sources diverses, l'investissement nécessaire pour financer les objectifs de développement durable en Afrique pourrait s'élever entre 600 milliards et 1 200 milliards de dollars des États-Unis par an, les infrastructures à elles seules coûtant 93 milliards de dollars⁸. La baisse ces dernières années des recettes de la région provenant des exportations de produits de base accentue encore le déficit de financement⁹.

23. Les recettes fiscales restent la principale source des financements intérieurs en Afrique. Toutefois, elles connaissent une tendance à la baisse ces dernières années, en particulier depuis 2013, puisqu'elles ont diminué de 125 milliards de dollars des États-Unis en trois ans, passant de 561,5 milliards de dollars en 2012 à 436,8 milliards en 2015. Cette tendance s'explique principalement par la chute des recettes tirées des ressources naturelles en raison de la baisse des cours des produits de base, en particulier du pétrole¹⁰. Malgré cette tendance contrariante, la mobilisation de recettes intérieures au moyen de la fiscalité a pris de plus en plus d'importance dans le débat politique en Afrique, car une utilisation croissante des recettes intérieures entraînerait davantage de stabilité, de prévisibilité et de contrôle dans le processus budgétaire national. C'est pourquoi les gouvernements africains et les institutions panafricaines ont entrepris de mener un certain nombre de réformes fiscales au cours de la décennie écoulée¹¹.

24. Bien que l'épargne et le développement des marchés de capitaux demeurent faibles, la diversification des circuits financiers et l'expansion des caisses de retraite et des fonds souverains offrent les moyens d'accroître l'investissement privé national dans la région¹². La réduction des flux financiers illicites en provenance de la région pourrait également fournir des ressources cachées pouvant servir à financer le développement de l'Afrique. Les sources novatrices de financement offrent au continent un éventail d'options et de possibilités qui pourraient réduire considérablement sa dépendance à l'égard des capitaux extérieurs et fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et mondiaux.

⁷ Kedir, Abbi, *et al.*, Growth and development finance required for achieving Sustainable Development Goals (SDGs) in Africa, *African Development Review*, Vol. 29, n° S1, 2017, 15-26.

⁸ CNUCED, Rapport 2016 sur le développement économique en Afrique : dynamique de la dette et financement du développement en Afrique, Genève.

⁹ Amadou Sy, 2017. *Mobilizing Financial Resources: Strategies to manage the commodity slump and attract investment*, Africa Growth Initiative, Global Economy and Development, Brookings Institution, Washington.

¹⁰ BAD, *African Economic Outlook 2017 Entrepreneurship and Industrialization* (Abidjan, 2017).

¹¹ *Tax Revenue Mobilization in Developing Countries: Issues and Challenges*, Policy Department DG External Policies (Union européenne, 2014).

¹² Innovative Approaches to Financing the SDGs in Africa (publication de la CEA à paraître).

III. Perspectives de croissance positives à moyen terme, risques et incertitudes

25. La croissance devrait atteindre 3,6 % en 2018 et 3,9 % en 2019, grâce à la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente et à la vigueur de la demande intérieure, soutenue dans la plupart des pays par l'accroissement des investissements publics et privés, en particulier dans les infrastructures. Toutefois, la lente reprise de la croissance dans les économies avancées et émergentes et le resserrement des marchés financiers des économies développées peuvent avoir un effet négatif sur la demande d'exportations et freiner les entrées d'investissements étrangers directs (IED) en Afrique. Bien que le niveau de la dette publique soit soutenable, il reste élevé, d'où la nécessité d'investir les fonds empruntés dans des secteurs productifs pour générer des rendements permettant d'effectuer les remboursements à temps et d'améliorer les perspectives de croissance. Certains pays pourraient avoir du mal à rembourser leur dette, dans un contexte marqué par la lenteur de la croissance, l'aggravation des déficits budgétaires, la faiblesse des monnaies et la baisse des recettes d'exportation.

26. Les chocs liés aux intempéries demeurent un risque régional, en particulier dans certaines zones de l'Afrique de l'Est où la sécheresse a été persistante ces dernières années. La production d'électricité serait également compromise, ce qui baisserait les niveaux de productivité de certains pays. Les incertitudes en matière de sécurité ou les incertitudes politiques à l'approche d'élections clés font peser des risques sur la croissance de certains pays, en occasionnant des incertitudes ou des retards en matière d'investissement.

IV. Évolution récente de la situation sociale

A. Lent recul des taux de pauvreté dans un contexte de fortes inégalités

27. En raison de la bonne performance économique de l'Afrique depuis 2000, l'incidence de la pauvreté a baissé, passant de 55,6 % en 2002 à 41 % en 2013, mais à un rythme relativement lent de réduction de la pauvreté¹³. Parmi les facteurs contribuant à cette situation, on peut citer, notamment, les niveaux élevés de pauvreté, les inégalités et l'absence de création d'emplois décents. L'indice d'écart de la pauvreté en Afrique était de 15,2 % en 2013, soit près du double de la moyenne mondiale (8,8 %), ce qui ralentit encore plus l'impact des programmes de réduction de la pauvreté¹⁴. Toutefois, il est important de noter qu'à un niveau désagrégé, la pauvreté en Afrique demeure davantage un phénomène rural qu'un phénomène urbain, mais le rythme de réduction de la pauvreté est plus rapide dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Cela pourrait s'expliquer par le rôle positif des activités non agricoles dans les villes rurales et par un effet positif sur l'emploi des pauvres sans profession¹⁵.

28. L'Afrique occupe la deuxième place pour ce qui est du niveau d'inégalité des revenus (coefficient de Gini de 0,44), et regroupe sept des dix pays les plus inégaux au monde. Cela atténue l'effet de la croissance économique sur la réduction de la

¹³ ONU, *Rapport sur les objectifs de développement durable* (New York, 2017).

¹⁴ CEA, *The Sustainable Development Report: tracking progress on Agenda 2063 and the SDGs* (Addis-Abeba, 2017).

¹⁵ Peter Lanjouw et Rinku Murgai (2009). "Poverty decline, agricultural wages, and nonfarm employment in rural India: 1983-2004", *Agricultural Economics*, vol. 40, n° 2, p. 243 à 263.

pauvreté, car une répartition très inégale reflète une économie polarisée, une base de production étroite et des liens inadéquats entre la base de production et le reste de l'économie. Les niveaux élevés d'inégalité des revenus en Afrique, au sud du Sahara, sont en partie dus à des facteurs structurels tels que le stade de développement, la faible proportion de la population en âge de travailler par rapport à la population totale et l'inégalité entre les sexes¹⁶.

29. Bien que la parité entre les sexes soit presque atteinte dans l'enseignement primaire, la discrimination sexuelle est encore évidente dans l'enseignement secondaire et supérieur. L'inégalité entre les sexes dans les services sociaux se traduit par de moindres possibilités offertes pour le bien-être des femmes en particulier et de la société en général. En effet, les gouvernements africains, tout en étant conscients des facteurs qui influent sur la condition de la femme, ne traduisent pas la situation des femmes dans les allocations budgétaires et ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés par l'Union africaine en matière de dépenses dans le secteur social¹⁷.

30. Comme indiqué plus haut, le manque d'emplois décents est un des facteurs contribuant à la lente réduction de la pauvreté dans les pays africains. Les inégalités sociales sont accentuées par le fait que les économies africaines sont tributaires des produits de base et de leur exportation. La lenteur de la transformation structurelle, par exemple l'intensité du capital dans l'exploitation minière, réduit la création d'emplois et entrave les efforts de réduction de la pauvreté, renforçant ainsi la répartition inégale des revenus. En effet, la proportion de personnes occupant des emplois vulnérables est inacceptable et majoritairement constituée de jeunes et de femmes¹⁸. Les niveaux de pauvreté des jeunes actifs restent supérieurs à ceux de la population active adulte, c'est pourquoi les jeunes sont beaucoup plus enclins à migrer lorsqu'ils sont mécontents ou cherchent d'autres moyens de survie.

B. Progrès réalisés malgré des résultats sociaux inadéquats

31. Beaucoup de progrès ont été réalisés en matière d'éducation et de santé, mais les disparités d'accès des femmes, des populations rurales et des groupes à faible revenu à ces services restent une caractéristique importante des inégalités de chances en Afrique. Par exemple, les effectifs de l'enseignement primaire ont considérablement augmenté, passant de 62 millions en 1990 à 149 millions en 2012¹⁹. Cependant, les femmes ont reçu en moyenne 4,3 années de scolarité, tandis que les hommes en ont reçu en moyenne 5,7²⁰.

32. Dans le domaine de la santé, des progrès considérables ont été accomplis en matière de mortalité infantile et maternelle, les taux de mortalité maternelle chutant de 35 % en 2000-2015 et les taux de natalité chez les adolescentes de 21 % au cours de la même période²¹. Cependant, ces améliorations masquent des inégalités sociales, le taux de fécondité du quintile le plus pauvre, par exemple, étant de 6,5 enfants par

¹⁶ D. Hakura D *et al.*, Inequality, gender gaps and economic growth: comparative evidence for Sub-Saharan Africa, document de travail du FMI WP/16/111 (FMI, Washington, 2016).

¹⁷ PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique* (New York, 2016).

¹⁸ OIT, *World Employment Social Outlook: Trends* (Genève 2016).

¹⁹ CEA, *Évaluation des progrès accomplis par l'Afrique vers la réalisation des OMD* (Addis-Abeba, 2015).

²⁰ BAD, *Rapport sur le développement en Afrique 2015 : Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, (Abidjan, 2017).

²¹ CEA, *Agenda 2063/ SDGs Progress Report 2017 Assessing Africa's Domestication and Implementation of Agenda 2063 and the SDGs* (Addis Ababa, 2017).

femme, contre 3,6 enfants par femme pour le quintile le plus riche²². Réduction lente de la pauvreté, inégalités constantes et précarité de l'emploi se combinent pour produire des résultats sociaux inadéquats en Afrique.

C. Dépenses publiques et privées relativement élevées, mais à l'incidence minime

33. En Afrique, les dépenses publiques en pourcentage du produit intérieur brut sont de niveau comparable à celles des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais ont beaucoup moins d'impact sur les résultats en matière d'éducation et de santé. Les données disponibles montrent que ces dépenses ont augmenté entre 2000 et 2012 dans toutes les sous-régions du continent, même si elles masquent des variations d'une sous-région à l'autre. L'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe affichent respectivement des taux de 27 %, 33 % et 36 %, alors que la moyenne est légèrement supérieure à 20 % en Afrique de l'Ouest (figure VIII). Les dépenses publiques des pays de l'OCDE ont varié entre moins de 30 % du produit intérieur brut en République d'Irlande et 56 % en France et en Finlande en 2012²³. En Asie de l'Est, elles sont beaucoup moins importantes : elles représentent 21,6 % du PIB²⁴.

34. La majeure partie du financement privé consacré à l'éducation provient des ménages. Selon des études portant sur 16 pays (où les données étaient disponibles), les ménages contribuent à hauteur d'environ 25 % du total des dépenses nationales d'éducation²⁵.

35. Dans un échantillon de 46 pays africains, pour lesquels on disposait de données, entre 2000 et 2009, le nombre de ceux où les dépenses des particuliers représentaient au moins 50 % des dépenses totales de santé a diminué, passant de 29 % à 23 %, tandis que plus de 70 % des dépenses de santé des particuliers étaient effectués directement par les ménages dans 32 pays²⁶.

36. Nonobstant les données ci-dessus, les contraintes des particuliers et le rôle prédominant du secteur public dans la fourniture de services d'éducation et de santé, les dépenses des particuliers restent cruciales dans l'examen des performances africaines concernant les dépenses ciblées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

²² CEA, African women's report: securing Women's rights to social protection in Africa, document de travail (Addis Ababa, 2017).

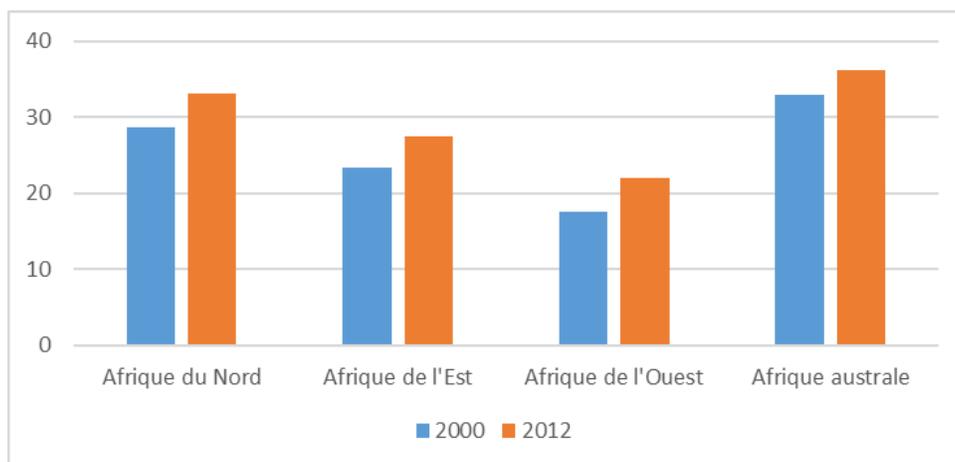
²³ OCDE, Base de données sur les dépenses publiques (Paris, 2016).

²⁴ Banque mondiale et consorts, *UHC in Africa: A Framework for Action*, (Washington, 2016).

²⁵ UNESCO, *Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité* (Paris, 2011).

²⁶ LG Sambo, JM Kirigia et J.N. Orem, « Health financing in the African Region: 2000-2009 data analysis », *Int Arch Med*, vol. 6, n° 1, 10.

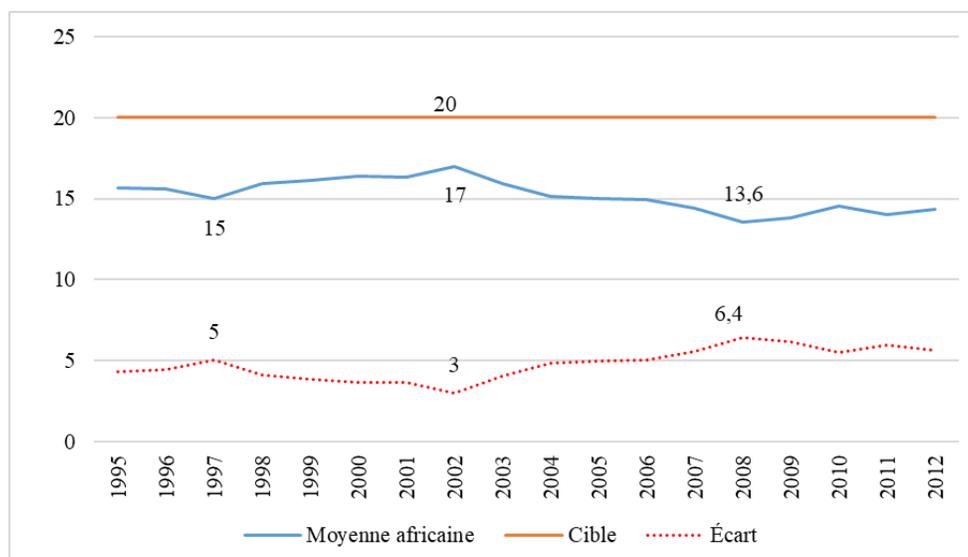
Figure VIII
Ratio des dépenses publiques au PIB en Afrique (2000-2012)



Source : Base de données de l'International Food Policy Research Institute (2016)²⁷.

37. En moyenne, les dépenses consacrées à l'éducation par les pays africains sont restées proches de l'objectif de 20 % fixé pour la période 1995-2012, ou l'ont atteint voire dépassé, mais elles varient d'un pays à l'autre (figure IX). Le Botswana, le Kenya, la Namibie, le Swaziland et la Tunisie, par exemple, ont dépassé l'objectif fixé pour la période 2010-2012. Toutefois, il est important de noter que certains pays ont été en mesure d'atteindre l'objectif cible avant qu'il ne soit fixé, ce qui soulève la question de savoir si les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation exigent de respecter les objectifs de dépenses fixés actuellement.

Figure IX
Dépenses d'éducation des pays africains en pourcentage des dépenses publiques 1995-2012



Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la Banque mondiale (2017).

²⁷ International Food Policy Research Institute. Base de données de l'institut, (Washington, 2016).

38. En ce qui concerne la santé, l'Union africaine avait fixé pour objectif en 2001 d'y consacrer 15 % des dépenses publiques²⁸, ce qui avait coïncidé avec l'introduction des objectifs du Millénaire pour le développement en 2000. C'était également l'époque où la pandémie du VIH/sida occupait une place centrale dans les dépenses et les travaux de recherche en matière de santé sur le continent²⁹. La figure X montre que, même si l'écart concernant les objectifs de dépenses de santé est beaucoup plus important que celui relatif à l'éducation, en moyenne, il semble bien que les dépenses de santé en Afrique aient augmenté. En effet, selon les données de la Banque mondiale, entre 2001 et 2006, elles sont passées en moyenne de 9,1 % à 10,7 % du total des dépenses publiques. Entre 2002 et 2004, le Malawi, le Rwanda, la Sierra Leone et la République-Unie de Tanzanie, par exemple, ont augmenté leurs dépenses de santé d'environ 3 à 4 points de pourcentage des dépenses publiques³⁰. En conséquence, cette augmentation a contribué à améliorer d'environ 1 % à 2 % les taux de mortalité maternelle et infantile dans ces pays, sur cette période³¹.

39. En raison sans doute du système de partage des coûts avec les ménages dans la plupart des pays africains, l'augmentation des dépenses de santé n'a pas donné lieu à des résultats correspondants en matière de santé. D'après les données disponibles, entre 2000 et 2009, il y a eu, dans seulement six pays (sur 46), une baisse des dépenses de santé des ménages, qui représentaient plus de 50 % des dépenses totales de santé. En effet, les frais à la charge des patients ont augmenté dans presque tous les pays africains, passant de 15 dollars par habitant en 1995 à 38 dollars en 2014³². Dans la plupart des pays, les dépenses de santé compromettent le bien-être des ménages car elles exercent des pressions sur le revenu disponible et abaissent le niveau de vie^{33 34}. Le financement privé de la santé, généralisé dans les ménages africains, « évince » l'allocation de santé, et il n'y a pas d'incitation socioéconomique à atteindre les objectifs fixés en matière de santé.

²⁸ Union africaine, Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses (Addis-Abeba, 2002). Disponible à l'adresse : http://www.un.org/ga/aids/pdf/abuja_declaration.pdf.

²⁹ CEA, *Scoring African Leadership for Better Health* (Addis-Abeba, 2004).

³⁰ Banque mondiale, Agence japonaise de coopération internationale, Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, BAD et OMS, *UHC in Africa: A Framework for Action* (Banque mondiale, Washington, 2016).

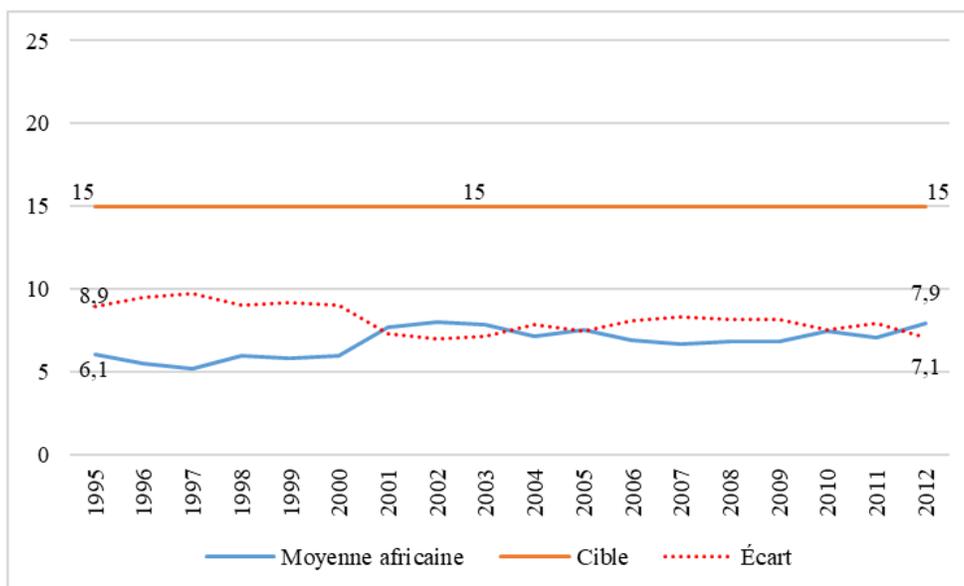
³¹ ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (New York, 2015).

³² Banque mondiale, *UHC in Africa: A Framework for Action* (Banque mondiale, Washington, 2016).

³³ L. Sène et M. Cissé, Catastrophic out-of-pocket payments for health and poverty nexus: evidence from Senegal, *International Journal of Health Economics and Management*, vol. 15, n° 3, p. 307 à 328.

³⁴ O Akinkugbe *et al.* Health financing and catastrophic payments for health care: evidence from household-level survey data in Botswana and Lesotho, *African Development Review*, vol. 24, n° 4, p. 358 à 370.

Figure X
Dépenses de santé en Afrique en pourcentage des dépenses publiques 1995-2012



Source : Calculs de la CEA basés sur les données de la Banque mondiale (2016).

40. Il apparaît que la couverture sanitaire universelle n'a pas obtenu le même niveau d'engagement politique que l'éducation, alors qu'elle figurait en bonne place dès 1975 dans les soins de santé primaires pour tous d'Alma Ata et dans le Cadre de l'Union africaine sur la protection sociale de 2008 qui fait des soins de santé de base pour tous l'un des domaines nécessitant l'intervention des pouvoirs publics. Les grandes inégalités d'accès aux soins de santé qui existent entre les différents groupes socioéconomiques, ainsi qu'entre les zones rurales et les zones urbaines, concernent principalement l'accès aux services de santé et leur utilisation. Le seul indicateur de santé qui aplanit les revenus et les différences entre zones rurales et urbaines est la vaccination, probablement en raison de sa couverture universelle et du suivi étroit dont elle fait l'objet de la part des gouvernements et des organismes donateurs³⁵.

V. Conclusions et incidences sur les politiques

41. Après avoir chuté brutalement à 1,7 % en 2016, la croissance économique est remontée à 3 % en 2017 en raison d'une légère hausse des cours des produits de base, d'un accroissement des investissements, en particulier dans les infrastructures, et d'une forte augmentation de la demande intérieure. La croissance a été tirée par le groupe économique des pays importateurs de pétrole, ce qui dénote la tendance à une plus grande diversification et à l'augmentation des investissements publics, en particulier dans les infrastructures. L'amélioration de la gestion macroéconomique grâce à l'assainissement des finances publiques et à des stratégies monétaires prudentes a également guidé les dépenses publiques et maintenu la stabilité économique dans la plupart des pays.

42. L'évolution récente de l'économie mondiale montre que la dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de produits de base n'est pas viable, d'où l'appel à la diversification des économies africaines et au renforcement des efforts visant à

³⁵ CEA, *Mainstreaming health equity in development planning* (Addis-Abeba, 2009).

favoriser la création de valeur ajoutée par l'industrialisation et la transformation structurelle. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il faut renforcer davantage la demande intérieure. Les dépenses d'infrastructure doivent être accélérées et augmentées en renforçant l'administration fiscale, en luttant contre les sorties de capitaux illicites, en exploitant les liquidités excédentaires du secteur bancaire et en utilisant les envois de fonds des travailleurs migrants et autres sources de financement du développement. Toutes ces mesures contribueront à limiter le déficit budgétaire.

43. L'intégration des objectifs de développement durable dans les visions et plans nationaux doit être prise en compte dans les cadres de dépenses et les budgets nationaux. Les nouveaux objectifs et indicateurs doivent éclairer la composition nationale de dépenses sociales spécifiques afin que les ressources adéquates soient allouées de manière à réaliser tous les objectifs visés. L'engagement politique et le leadership seront essentiels pour mobiliser les ressources vers un objectif précis. Afin que les objectifs visés en matière de santé de base pour tous soient atteints, les pouvoirs publics doivent s'efforcer de diminuer le partage des coûts et des frais à la charge des patients, pour éviter de réduire leur revenu disponible et leur niveau de vie.

44. Les perspectives de croissance positives seront subordonnées à la capacité d'atténuer plusieurs risques et incertitudes internes et externes. La lente reprise de la croissance dans les économies avancées et émergentes, le resserrement des marchés financiers, les déficits budgétaires élevés et les chocs climatiques demeurent une menace pour les perspectives de croissance à moyen terme du continent. Afin de maintenir et d'améliorer les perspectives actuelles, les pays africains doivent mettre l'accent sur des stratégies à moyen et à long terme visant à attirer l'investissement privé, et construire des infrastructures pour stimuler la productivité et la compétitivité de leurs économies. Malgré les défis mentionnés ci-dessus, les perspectives à moyen terme du continent restent positives.